

La prévention intégrée au travail et le vieillissement des compagnons
Aline Papelier, ergonomiste, Service de Santé au Travail de la Région Nantaise
Gilles Parard, ingénieur, OPPBTP
Jacques Escouteloup, ergonomiste, département d'ergonomie, Institut de Cognitique

Le travail présenté résulte d'une intervention réalisée sur des chantiers de construction de maisons individuelles en secteur groupé. Un promoteur et un groupe d'entreprises de maîtrise d'œuvre, accompagnés par l'oppbtp, ont émis une demande portant sur un double objectif : décrire et analyser les situations de travail et analyser l'impact des modes de protection collective choisis sur le travail des compagnons.

Un travail d'observation et d'analyse des chantiers s'est déroulé durant 6 mois et a permis de dégager des axes de réflexion mettant en évidence l'impossibilité de poser les questions de santé et de sécurité indépendamment du travail. L'anticipation des questions de santé et de sécurité des compagnons par l'intégration de la prévention dans le travail permet une gestion du vieillissement par la préservation de leur état de santé.

Nous proposons de présenter trois axes d'intégration de la prévention dans le travail et de montrer comment le vieillissement des compagnons est directement concerné par ces pistes de travail.

L'intégration de la prévention dans le travail de conception des maisons

Certaines situations de travail montrent que la conception des maisons va avoir des conséquences sur les prises de risques des compagnons. En effet, les configurations architecturales et le choix des matériaux et procédés vont influencer le travail des compagnons. Pour illustrer cet axe, nous pouvons citer par exemple :

- le choix des modes de coffrage qui vont exposer les compagnons à plus ou moins de risques de chutes (fonction du type de dalle réalisée)
- l'architecture des ouvrages présentant des vides sur séjour ou sur garage qui ne peuvent pas toujours être protégés et qui n'ont pas d'impact esthétique (donc qui peuvent être supprimés)
- la fabrication des lucarnes en briques, qui là aussi expose à des risques de chutes qui sont largement diminués quand les lucarnes sont conçues en préfabriqué.

L'intégration de la prévention dans le travail de conception des équipements de protection

L'analyse des conditions d'utilisation des systèmes de protection contre les chutes de hauteur a rapidement montré comment leur conception influait sur leur utilisation et sur leur garantie de sécurité. La difficulté de mise en place des équipements, l'inefficacité relative de certains équipements, la gêne occasionnée par la protection pour les approvisionnements, sont autant d'entraves à leur mise en place et à leur utilisation dans des conditions de sécurité. Tout système de protection peut être techniquement approprié pour la sécurité des compagnons et gênant pour le travail. Le choix du système de sécurité va jouer un rôle pour la sécurité d'une part et pour ou contre l'efficacité et la qualité du travail d'autre part. L'équipement de protection sera d'autant plus efficace qu'il sera un moyen de travail. Ainsi proposer un espace de travail par le biais du mode de protection est un critère d'efficacité de l'équipement (exemple de l'échafaudage de pied qui permet de réaliser les vérifications visuelles et les reprises de joints ciment aisément, ou de faciliter l'accès pour la pose des corbeaux).

L'intégration de la prévention dans la préparation du chantier

La gestion des aléas du chantier expose les compagnons à des risques pour leur santé et leur sécurité. Poser la question du travail lors de la préparation de chantier permettrait d'organiser la gestion de ces aléas incontournables en donnant la possibilité de les anticiper. Par exemple, les déplacements multiples de matériaux pourraient être limités par une organisation des livraisons et des espaces de stockages. L'anticipation des modes dégradés sur le chantier permet de garantir davantage les critères de qualité, de productivité et de sécurité préétablis.

La question du vieillissement des compagnons et la prévention intégrée au travail

Le vieillissement des compagnons, de par le développement de leurs compétences et leur expérience, est bénéfique à toutes les formes de participation envisageables dans les processus de conception décrits précédemment. En effet, l'intégration de la prévention au travail est largement facilitée par la consultation des compagnons et par la prise en compte de leurs retours d'expériences. Par ailleurs, favoriser les évolutions professionnelles des compagnons (en leur permettant d'encadrer des équipes par exemple) est une pratique à développer pour profiter de leur expérience de terrain à des niveaux hiérarchiques différents. Enfin, la gestion du vieillissement par l'intégration de la prévention au travail tout au long du parcours professionnel des compagnons est une garantie de la préservation de leur état de santé. C'est en devenant utiles au travail, que les mesures préventives deviennent efficaces et participent de fait au maintien des capacités et de l'état de santé des compagnons.